

Rapport moral de l'association Enfance-Avenir pour l'année 2022

Nous avons pu organiser comme prévu un déjeuner de l'Association à Sceaux le 22 mai 2022. Il a réuni 100 personnes et a permis de collecter des fonds supplémentaires.

Un virement international d'un montant de 5 050,00 €, destiné aux enfants défavorisés du diocèse de Thai Binh (Vietnam), n'a pu aboutir au mois d'août 2022. Les fonds envoyés ont été restitués à l'Association.

Ce dysfonctionnement est dû à une erreur de saisie manuelle par la banque du bulletin de virement que nous avons rédigé. Nous avons décidé de cesser de transférer des fonds par ce procédé et d'utiliser le service de banque en ligne, qui nous permettra de gérer les coordonnées de nos correspondants et de réaliser directement des virements internationaux. Les démarches en ce sens ont été engagées en septembre 2022 auprès de la banque.

L'Association a effectué en septembre 2022 sa première déclaration des reçus fiscaux, qui portait sur l'exercice précédent 2020-2021, soit : montant des dons (RF) encaissés : 200,00 €, nombre de RF émis : 7.

Nous disposons encore de 13 902,03 € pour nos futures actions en faveur des enfants démunis. Nous comptons organiser un nouveau déjeuner chantant en 2023, qui nous permettra de compléter notre budget.

Le Président, Jean-Marie Hartmann